

AUTOMNE 2020

#19

Vivre THOIRY

Votre magazine municipal



LA SCOLARITÉ DE VOS ENFANTS



1 FEU D'ARTIFICE Malgré le contexte sanitaire, la municipalité a tenu à maintenir le feu d'artifice le mardi 14 juillet. **2 DISTRIBUTION DE MASQUES** Deux distributions de masques ont été effectuées par les élus et des bénévoles : la 1^{re} pour les masques de la Région AURA - la 2^e pour les masques de la ville. **3 PRIX AUX CM2** La remise des prix aux élèves de CM2 s'est faite directement à leur domicile en raison de la crise sanitaire. **4 8 MAI 2020** La cérémonie de la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée sans public. **5 À L'OMBRE DES SEQUOIAS** Profitant d'une météo estivale, des spectacles ont été proposés au parc des séquoias durant tout l'été. **6 INAUGURATION DE LA BORNE** L'inauguration de la borne pour vélos et véhicules électriques s'est tenue le samedi 12 septembre.



Des élus plus que jamais engagés

Le 15 mars, vous avez choisi de renouveler votre confiance à l'équipe municipale aux affaires depuis 2014. Je tiens sincèrement à vous en remercier.

Le conseil municipal s'engage à vous servir avec toujours comme objectif l'intérêt général, l'intérêt collectif. Le 16 mars, le président de la République puis le ministre de l'intérieur annoncent les mesures de confinement pour endiguer l'épidémie de COVID-19. Cette situation nouvelle pour tous est sans précédent. La gestion de la ville est alors effectuée par le conseil municipal 2014/2020 puisque le nouveau conseil municipal n'a pu être installé que le 27 mai. Je tiens à saluer l'engagement de tous en cette période éprouvante.

Nous sommes restés et nous restons à vos côtés au quotidien :

- Lien d'information avec la création de lettres publiées sur les réseaux numériques mais aussi distribuées aux plus fragiles et aux Thoirysiens et Thoirysiennes "non connectés",
- Contacts téléphoniques toutes les 48 heures pour les personnes qui le souhaitent,
- Visites et accompagnement,
- Distribution de masques dont un financé par la ville.

À ce jour, l'épidémie de COVID n'est pas éradiquée et impose le respect des gestes barrières. Des mesures nationales, préfectorales sont prises afin de vous protéger le plus possible. C'est ensemble que nous sortirons de cette crise, dans le plus grand respect les uns des autres.

Vous retrouvez aujourd'hui le premier magazine Vivre Thoiry de ce mandat. Le format se trouve actualisé, modernisé pour en faciliter la lecture. Afin de vous informer plus régulièrement, il sera publié de manière trimestrielle. Enfin toujours à votre service, les conseillers municipaux le distribuent dans vos boîtes à lettres.

Je vous souhaite un bel automne. Prenez soin de vous et de vos proches. •

MURIEL BÉNIER
MAIRE DE THOIRY

Magazine municipal d'information de la ville de Thoiry
Parution trimestrielle • Édité à 3 100 exemplaires.

Hôtel de ville

374, rue Briand Stresemann • 01710 Thoiry • 04 50 41 21 66
mairie@mairie-thoiry.fr

Directeur de la publication

Muriel BÉNIER, Maire de Thoiry

Rédaction

Service communication

Photographies

Service communication • iStock • Sauf mentions spéciales

Charte graphique mise en page & impression

Région AURA • Pagina Communication

Impression

Imprimé sur un papier issu d'usines ISO

14 001 respectant les règles de la gestion forestière durable.



SOMMAIRE

P 4-5

S'informer

P 6

Les attributions d'un maire

P 7

L'exécutif municipal

P 8

Les engagements et projets pour le mandat 2020-2026

P 9

S'exprimer

P 10

English Digest

P 11-14

La scolarité de vos enfants

P 15

Extension de la zone 30

P 16-17

Budget 2020

P 18

Liberty Catalan Country Danse

P 19

La borne de recharge pour véhicules électriques

P 20-21

Développement durable : les actions à Thoiry

P 22-23

Un été au CLEM

P 24

L'exécutif de Pays de Gex Agglo

P 25

Les compétences de l'agglomération

P 26

Taxe foncière 2020 et Taxe d'Habitation

P 27

Carnet

P 28

Agenda

Hôtel à insectes, pour quoi faire ?

Au cours de l'été, des hôtels à insectes ont été placés à différents endroits de la ville. Composés de matériaux bruts et naturels sans traitement, ils permettent à divers insectes auxiliaires ou pollinisateurs de pouvoir s'abriter.

Les principaux insectes que l'on retrouve dans les différents compartiments sont :

- Dans les bûches percées: l'osmie (abeille sauvage) pour qu'elle puisse pondre ses œufs. Elle est d'un grand intérêt pour la pollinisation.
- Dans les pots avec de la paille/mousse: le forficule (perce-oreille) s'abrite en journée et consomme essentiellement des pucerons et des chenilles.
- Dans les morceaux de bois alignés: la chrysope qui au stade larvaire consomme beaucoup de pucerons, thrips, araignées rouges. Au stade

adulte elle devient une petite mouche verte qui ne consomme que du pollen.

- Dans la paille et les copeaux: la coccinelle vient y passer l'hiver. Elle consomme beaucoup de pucerons noirs.
- Dans les branches en fagot: le syrphe (fausse guêpe) consomme toutes sortes de pucerons. Le carabe (petit coléoptère) est insectivore et carnivore. Il s'attaque à pratiquement toutes les petites bêtes grâce à ses mandibules lui permettant de tuer et de broyer ses proies. ●



Damien Regard-Tournier, adjoint délégué au développement durable, à la voirie et à l'agriculture

**Octobre rose/
septembre en or**



© Cindy Dumollard

Si septembre a habillé les élus d'un ruban doré, octobre a vu la ville se parer de rose. Une soudaine envie de changer la déco? Non, une réelle volonté de sensibiliser les Thoirysiens.

La couleur Or symbolise le cancer infantile, 1^{re} cause de décès par maladie chez l'enfant. Sensibilisés par Pays de Gex Agglo, les élus Thoirysiens ont souhaité soutenir le collectif GRAVIR et devenir acteurs de Septembre en or dont le but est de mobiliser les parlementaires, les sénateurs et les professionnels de la santé et d'alerter le grand public sur l'urgence d'agir plus vite et mieux contre les cancers infantiles.

Octobre rose est une campagne annuelle de communication, organisée par l'association Ruban Rose, destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein, d'informer le plus grand nombre et à récolter des fonds pour aider la recherche, les soignants. ●

Animations de décembre 2020

Des activités hivernales seront proposées pendant les vacances de décembre aux familles Thoirysiennes.

La patinoire, activité offerte par la municipalité et ouverte à tout public dès 3 ans, revient animer la place des Orchidées. Une piste de curling, financée grâce au label Loisirs Équitables de la CAF de l'Ain, sera mise à disposition des familles et viendra compléter l'offre hivernale de loisirs.

Ouverture du 19 au 30 décembre 2020 :

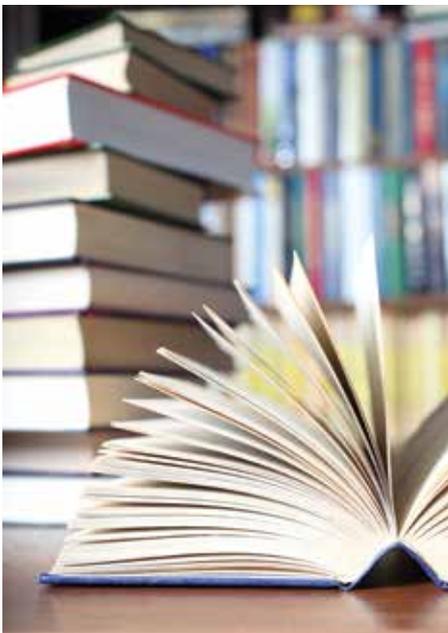
- Samedis 19 et 26/12 et dimanches 20 et 27/12 de 10h à 13h et de 14h à 19h30
- Lundis 21 et 28/12, mardis 22 et 29/12, jeudi 24/12 et vendredi 25/12 de 16h à 19h
- Mercredis 23 et 30/12 de 14h à 19h30.

Mise à disposition gratuite de patins à glace, de casques et de déambulateurs par des animateurs.

Madame le Maire procédera à l'ouverture officielle des animations le samedi 19/12 à 10h. ●



Nouveaux services à la bibliothèque municipale



La crise sanitaire a obligé la bibliothèque municipale à laisser portes closes.

Cependant, bien consciente de l'utilité de ce service, la municipalité a mis en place un service de "drive" tout en présentant le nouveau portail numérique. Pour profiter de ce service, connectez-vous sur : www.bibliotheque-thoiry.fr

Ainsi, tranquillement installés chez vous, vous pouvez choisir vos lectures, les commander et venir les récupérer auprès des bibliothécaires. Lors du retour des livres, ceux-ci sont désinfectés (couvertures) et mis de côté une semaine assurant une sécurité sanitaire optimale. ●

Elections 2021

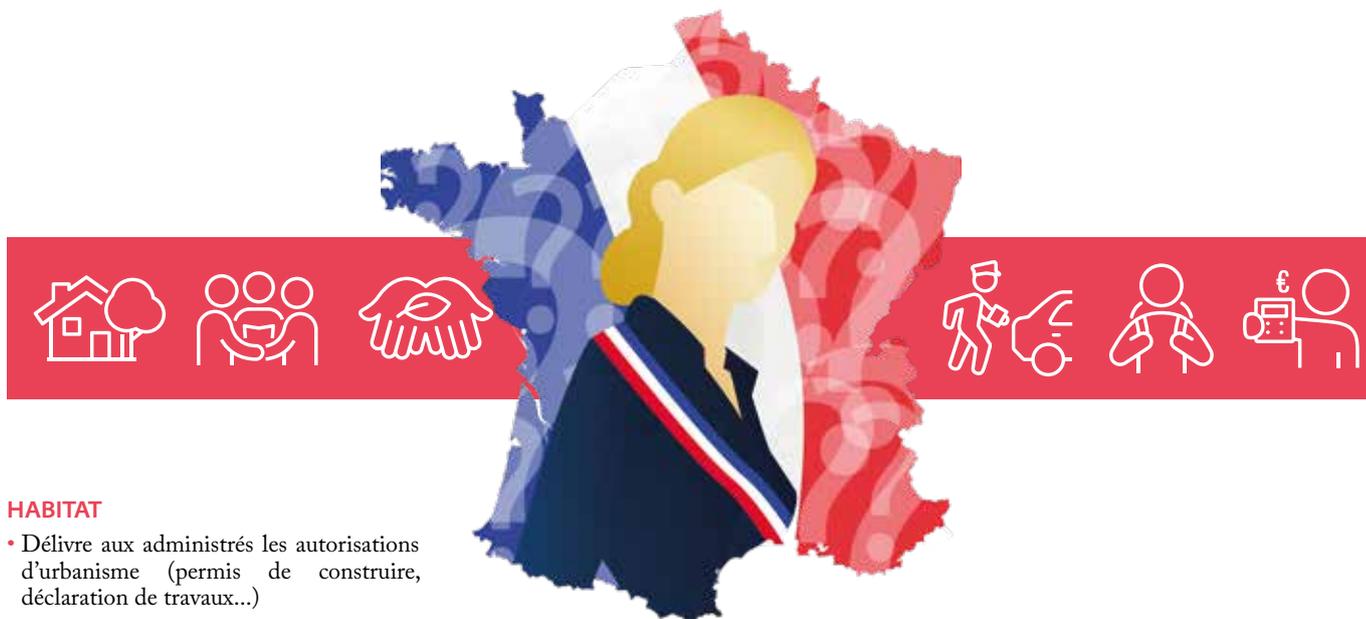
2021 sera une année électorale puisque sont programmées les élections départementales et régionales.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de la ville. Sont électeurs les personnes de nationalité française, majeures, jouissant de leurs droits civiques.

Vous n'êtes pas encore inscrit ? La demande peut se faire via le site : mon service public ou auprès du service élections de la mairie.

En cas d'absence à l'un des scrutins, pensez à donner procuration à un mandataire. Celle-ci se fait à la gendarmerie. ●

Les attributions d'un maire



HABITAT

- Délivre aux administrés les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux...)
- Ordonne des travaux en cas de mise en danger de la population
- Constate et dresse les infractions au code de l'urbanisme

AGENT DE L'ÉTAT

Officier de l'État Civil :

- Reçoit les déclarations de naissance et les reconnaissances
- Célèbre les mariages
- Enregistre les PACS
- Dresse les actes de décès

Agent de l'État :

- Tient et révisé les listes électorales
- Organise les élections
- Réalise le recensement citoyen
- Célèbre les cérémonies officielles
- Met en œuvre les réglementations de l'État et du Préfet (COVID...)

ÉDUCATION

- Construit et entretient les écoles maternelle et élémentaire publiques
- Assure la gestion des ATSEM à l'école maternelle

POUVOIRS DE POLICE

Autorité de police administrative sur le territoire communal public ou privé :

- Maintient l'ordre public
- Mène des missions de sécurité, de tranquillité et de salubrité publiques

Officier de police judiciaire :

- Met en œuvre les moyens normatifs et matériels afin d'assurer le respect de la circulation, du stationnement, de la protection des mineurs, des funérailles et des lieux de sépulture

ENVIRONNEMENT

- Prévient des pollutions
- Lutte contre les nuisances et les atteintes à la tranquillité publique (bruit)
- Prend des dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et chats errants

CHEF DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

- Représente la commune à l'égard des tiers
- Prépare et exécute le budget de la ville
- Prépare et exécute les délibérations du conseil municipal
- Signe les marchés publics
- Dirige les travaux communaux
- Administre les terrains et les bâtiments communaux
- Gère les voiries communales
- Emploie les agents municipaux ●

L'exécutif municipal

Les compétences, les permanences



		PERMANENCE
1 • Muriel Bénier	Maire	Sur rendez-vous
2 • Pierre Labranche	Adjoint délégué à l'administration générale, aux ressources humaines et à la sécurité	
3 • Sharon Jones	Adjointe déléguée aux affaires scolaires et périscolaires	Lundi de 15 h à 17 h
4 • Xavier Jourda	Adjoint délégué aux grands projets et à la mobilité	Sur rendez-vous
5 • Muriel Giovannone-Edwards	Adjointe déléguée à l'animation de la ville, à la culture et à la solidarité	Mercredi de 10 h 30 à 12 h 30
6 • Damien Regard-Tournier	Adjoint délégué au développement durable, à la voirie et à l'agriculture	Sur rendez-vous
7 • Pascale Léon	Adjointe déléguée à la vie associative et sportive et au CCAS	Sur rendez-vous
8 • Jack-Frédéric Lavoué	Adjoint délégué à l'urbanisme et au droit des sols	Vendredi de 8 h à 10 h 30
9 • Claire Pietrzyk	Adjointe déléguée au cadre de vie, au patrimoine et à la jeunesse et citoyenneté	Mercredi de 14 h à 16 h •

Toute demande de rendez-vous avec Mme le Maire ou un(e) adjoint(e) doit être formulée par courriel au cabinet du Maire y compris aux jours et heures des permanences des adjoints : karine.marron@mairie-thoiry.fr

Les engagements et projets pour le mandat 2020-2026

Le 15 mars, les Thoirysiens ont choisi un programme ambitieux et valorisant, qui met en avant leurs attentes, en termes de qualité de vie, de développement durable ou encore de déplacements.

Le mandat 2020-2026 se décline en grands projets structurants pour la ville de Thoiry.

La mobilité est au cœur des attentes avec :

- La définition d'un plan de circulation à l'échelle de la ville afin de mieux appréhender les partages de chaussée entre tous les usagers en privilégiant les modes doux
- La réalisation d'un axe cyclable prioritaire entre Gremaz et la voie cyclable existante le long de la 4 voies

De nouvelles infrastructures verront le jour :

- Une étude urbaine va définir de nouvelles orientations d'aménagement avec un projet de cœur de ville et la possibilité de déplacer des infrastructures sportives

- Une nouvelle salle des fêtes 600 places avec des annexes sur la zone du Creux
- Une extension de l'école de musique avec une valorisation du bâtiment
- La création d'une ligne de self dans les écoles

Le patrimoine communal continue d'être valorisé :

- Rénovation et mise en valeur du patrimoine existant
- Création de sentiers historiques

Le vivre ensemble et l'animation de la ville permettent de garder le lien :

- Création d'un Espace de Vie Sociale
- Création de nouvelles aires de jeux ●



Unis Pour Thoiry Pays de Gex

En mars dernier, vous avez voté, nous octroyant 25 sièges sur 29 au conseil municipal et fait le choix d'un programme ambitieux. Nous vous remercions de la confiance que vous nous renouvez et vous confirmons un engagement sans faille, toujours en faveur de l'intérêt général.

Votre vote a conforté la volonté des Thoirysiens de disposer d'une équipe sérieuse, engagée et opérationnelle, d'un conseil municipal capable de faire face à des situations de crise, de se projeter dans des projets d'avenir et d'avoir une vision de Thoiry au sein du Territoire Gessien.

Que penser de la liste Réenchantons Thoiry ? Des conseillers qui ignorent tout du fonctionnement des instances et qui s'opposent au vote du budget y compris sur les versements de subventions ou les investissements explicites (rénovation de l'église, étude de circulation, voies douces, aire de jeux pour enfants). Sans budget, pas de projets ! Cette posture confirme un positionnement d'opposition et non de liste minoritaire.

Réenchantons Thoiry

Grace aux voix que vous nous avez apportées le 15 mars dernier, nous sommes 4 représentants de la liste Réenchantons Thoiry à siéger au conseil municipal. Nous travaillerons à l'intérêt commun des Thoirysiens et restons à votre écoute :

> Fadoua Benyoussef
fadoua.benyousseftakatar@mairie-thoiry.fr
Scolaire/périscolaire, urbanisme

> Yaël Yavanovitch
yael.yavanovitch@mairie-thoiry.fr
Grands travaux, voirie et mobilité

> Emmanuel de Martel
emmanuel.demartel@mairie-thoiry.fr
Finances, patrimoine et développement durable

> Pamela Velasquez
pamela.velasquez@mairie-thoiry.fr
Vie associative, culture et lien
intergénérationnel

Nous aurons à cœur de servir l'intérêt général avec humilité et courage en écoutant l'ensemble des parties prenantes.

Councillors, engaged more than ever

Through your votes on March 15th, you renewed your confidence in the 2014 Municipal Council, for which I thank you.

On March 16th, the President of the Republic and the Minister of the Interior announced measures to stem the COVID-19 epidemic, an unprecedented situation for everyone. As the new municipal council could only be installed on May 27th, Thoiry's day to day running had to continue to be carried out by the 2014/2020 town council. I commend everyone's commitment during this trying time.

We were at your side every day :

- information newsletters published online, with a paper copy distributed to our most vulnerable citizens
- for those signed up, telephone calls every 48 hours
- visits and support
- face mask distribution, one of which was financed by the town

To date, the COVID epidemic has not been eradicated and barrier gestures must be respected. National and prefectural measures are also in place to protect you as much as possible. Together we will come out of this crisis. Here is the first Vivre Thoiry magazine of this new mandate. The format has been updated and modernized to make it easier to read. It will be published quarterly and distributed directly to your mailboxes by municipal councillors who are always at your service.

I wish you a beautiful autumn. Take care of yourself and your loved ones.



Pledges and projects for the 2020-2026 mandate

On March 17th, the people of Thoiry chose an ambitious and valuable program that highlights what people want in terms of quality of life, environmental sustainability, and mobility.

The 2020-2026 mandate is divided into several major projects for the town:

Mobility is at the forefront of expectations with :

- Defining a town-wide traffic plan to better coordinate road-sharing and encourage environmentally friendly travel
- Developing a bicycle lane between Gremaz and the existing bicycle lane along the dual carriageway

New infrastructures will see the light of day :

- An urban study will define new planning directions, a core project and the possibility of relocating certain infrastructures
- Building a new 600-seat town hall on the Creux site
- Extending the music school and upgrading the building
- Creating a self-service canteen for the school

Local heritage continues to be valued :

- The enhancement and renovation of existing heritage sites
- Creating new historical trails

Community life and the town's vibrant atmosphere help to keep people connected :

- Creation of a Community Centre
- Building new playgrounds •



La scolarité de vos enfants

En tant que parent, il n'est pas toujours facile de comprendre qui s'occupe de quoi au sein des établissements scolaires.

Le début d'année scolaire est l'occasion de faire un rappel sur les compétences de chacun des acteurs qui participent au quotidien à l'enseignement scolaire de vos enfants. Dans ce dossier, vous découvrirez ou redécouvrirez le rôle des différentes instances, de la maternelle au lycée. Tous ensemble œuvrent à leur niveau et en concertation afin de proposer un enseignement de qualité à vos enfants dans les meilleures conditions.



Écoles maternelle et élémentaire, qui s'occupe de quoi ?

La mairie

- Est propriétaire des établissements publics et en assure la construction, la reconstruction, l'extension et les grosses réparations
- Gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles
- Peut organiser des activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires au sein de l'école
- Organise les garderies du matin, du mercredi et du soir, assure le service de restauration et propose des activités manuelles ou culturelles sur le temps du midi : le temps périscolaire
- Gère le personnel non scolaire qui intervient à l'école : agents de restauration, agents de nettoyage et Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM)

L'Éducation Nationale

- Élabore les programmes scolaires
- Assure l'organisation de l'enseignement
- Gère et rémunère les enseignants. ●



Le nettoyage des écoles (classes, locaux et couloirs, toilettes...) est effectué par les services de la ville



Les ATSEM (1/classe) sont des agents employés et rémunérés par la ville, mis à disposition des enfants et des enseignants de l'école maternelle

Les écoles à Thoiry en chiffres



15
classes
ÉLÉMENTAIRES

8
classes
MATERNELLES

25

ÉLÈVES
par classe
en moyenne



BUDGET 2020

620 000 €

400

REPAS en moyenne
servis au restaurant
scolaire chaque jour



100 ENFANTS en moyenne
accueillis en PÉRISCOLAIRE
chaque soir au CLEM

Domaines de compétence de la maternelle au lycée

Tout au long de la scolarité de votre enfant, plusieurs entités interviennent. Afin de mieux comprendre le schéma fonctionnel, retrouvez ci-dessous les compétences de chacun par type d'établissement fréquenté.

DOMAINE DE COMPÉTENCE	ÉCOLES	COLLÈGE	LYCÉE
Enseignement DÉFINITION DES PROGRAMMES			
Enseignement DÉFINITION DES PROGRAMMES		 	
Diplômes DÉFINITION ET DÉLIVRANCE	X	 	
Investissement CONSTRUCTION, RECONSTRUCTION ET FONCTIONNEMENT MATÉRIEL			
Fonctionnement pédagogique ACQUISITION DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE, FOURNITURES		 	
Gestion des personnels enseignants RECRUTEMENT, FORMATION, RÉMUNÉRATION...		 	
Gestion des personnels administratifs, techniques, de santé RECRUTEMENT, FORMATION, RÉMUNÉRATION...		 	
Gestion des personnels techniciens, ouvriers et de service RECRUTEMENT, FORMATION, RÉMUNÉRATION...			
Service de restauration scolaire			
Service périscolaire		X	X

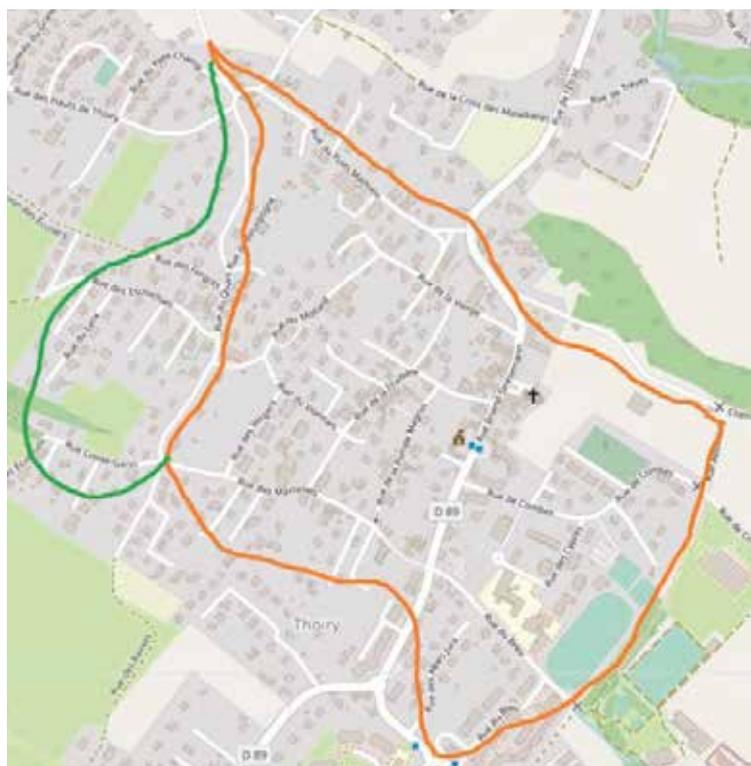
Protocole sanitaire

Dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire due à l'épidémie de COVID-19, les directives sont données par l'État aux collectivités et aux directeurs d'établissements, chargés pour chacun de les mettre

en œuvre. Si les collectivités mettent à disposition les locaux et le matériel nécessaire (poubelles, distributeurs de gel...), assurent le nettoyage et la désinfection des locaux, les directeurs d'établissements doivent quant à eux assurer les conditions d'accueil, de circulation dans l'établissement et faire respecter les protocoles. ●

Extension de la zone 30

La ville poursuit son action de sécurisation des rues de Thoiry en définissant un nouveau périmètre “zone 30” qui vient compléter et amplifier le périmètre existant.



Zone 30
existante

Extension
de la zone 30

Suite à de nombreuses sollicitations, **de nouvelles rues vont être mises en zone 30 :**

Rue de Bourgogne, impasse de Champagne, rue des Fergots, rue de la Belette, rue Hermine, rue du Lynx, rue des Escrochats, rue du Chevreuil, rue du Chamois, rue du Cerf, rue Écureuil, rue de Crotte Garin, rue des Coquelicots et rue du Quart.

Pour rappel, il existe également **2 zones de rencontre limitées à 20 km/h :**

- Rue des Marterets du carrefour rue Briand Stresemann au carrefour rue de la Pompe Magnin,
- Carrefour rue de Combes - rue de l'Abattoir.

Merci de les respecter pour un meilleur partage de la chaussée. ●

Le budget 2020

Population et logements à Thoiry



-0,9%

C'est la **baisse de population municipale** affichée au 1^{er} janvier 2020 à Thoiry (-57 habitants).

14,99

C'est le % de **Logements Locatifs Sociaux** parmi les résidences principales (378).



264

C'est le nombre de **Logements Locatifs Sociaux manquants** dans le cadre de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) pour atteindre un taux de 25%.

Rénovation de l'église
et de la chapelle

170 000 €



Plateforme santé
et aménagement

855 000 €



Éclairage public
(foot, voiries, Orchidées)

205 000 €



Scolaire / périscolaire (ouvrants,
toilettes, alarmes, CLEM...)

793 000 €

Projets d'investissement

Études (plan de circulation, cœur de ville, salle des fêtes, self, maraîchage...)

110 000 €

Voiries et réseaux

250 000 €

Jeux pour enfants

22 500 €

Voie verte

282 000 €

Maintien d'un Distributeur Automatique de Billets (DAB)

10 000 €

Budget communal 2020

18 MILLIONS D'€

au service des Thoirysiens
(fonctionnement + investissement)

330 000 €

Dotation Générale de Fonctionnement (DGF). Recette de l'État en fonction du nombre d'habitants de la commune.



530 000 €

versés à l'État au titre de la péréquation. Mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse, et donc les inégalités, entre les différentes collectivités territoriales. Il consiste à attribuer aux collectivités défavorisées une partie des ressources des collectivités dites plus "riches".

1,6 MILLIONS D'€

de Compensation Financière Genevoise (CFG). Cette somme dépend du nombre de frontaliers résidant à Thoiry, travaillant dans le canton de Genève, sans prise en compte des employés des organismes internationaux, ni la population de résidents secondaires suisses. •

Liberty Catalan Country Danse

*Une nouvelle association Thoirysienne qui dispense des cours de danse country catalan style a débuté son activité le mardi soir salle du Cayroli.
Et si vous tentiez la Country Catalan Style?*

Liberty Catalan Country Danse a pour objet de promouvoir la découverte et la pratique de la danse country catalan style dans un esprit de convivialité et de partage. Discipline largement pratiquée en France, elle développe le corps mais aussi l'esprit et vous plonge dans l'univers dansant américain.

C'est une danse collective, accessible à tout âge, qui se danse à quatre, six personnes ou plus, placées en cercle, en carré... les chorégraphies sont multiples et la musique uniquement country.

Les cours sont organisés par niveau, la 1^{re} année vous

permettra d'apprendre les pas de base et les figures simples. C'est une activité qui vous conviendra si vous avez besoin de vous dépenser de manière collective et conviviale.

Cours les mardis soirs :

De 17 à 18h : inter/avancés

De 18 à 19h : débutants

De 19 à 20h : novices

De 20 à 21h : novices plus

Contact : Sophie Coudière, présidente : +41 79 932 43 14 ●

www.libertycatalan35.e-monsite.com



*Danser revient à s'amuser,
mais aussi à se maintenir
en forme !*

La borne de recharge pour véhicules électriques

De plus en plus de véhicules électriques circulent sur la commune, non seulement des voitures mais aussi de nombreux vélos. Il était donc important, dans le cadre de la politique de développement durable, d'installer une borne de recharge en cœur de ville.

Installée en automne 2019, la borne de recharge de Thoiry a été mise en service au printemps 2020 et inaugurée le 12 septembre.

Les 15 bornes électriques en service sur le territoire du Pays de Gex sont déployées à l'initiative de Pays de Gex Agglo, dans le cadre de la convention Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) signée avec le ministère de l'environnement.

La borne Thoirysienne, en service depuis le printemps 2020, est de type "accélére" ce qui permet une recharge de 100 km en moins d'une heure.

Equippée d'une prise type 2 et d'une prise type E/F, elle permet à l'utilisateur de choisir la plus adaptée à son véhicule.

Deux tarifications sont proposées :

- 0,24€/kWh pour les abonnés au service (abonnement 10€/an)
- 0,34€/kWh pour les non abonnés

Les abonnés peuvent payer la recharge via un badge ou via leur smartphone. Les non-abonnés peuvent payer via smartphone, carte bancaire sans contact ou badge provenant d'un autre opérateur de mobilité. ●

Plus d'informations sur :

www.pays-gex.orios-infos.com



Développement durable : les actions à Thoiry

La ville poursuit et intensifie ses actions en faveur du développement durable. Ces nouvelles pratiques ont notamment permis à la collectivité d'obtenir, en 2019 la 1^{re} abeille du label APIcité®.

Pour la 2^e année consécutive, les agents de la ville ont procédé à un lâcher de larves de coccinelles et de chrysopes pour lutter contre les pucerons, thrips et autres insectes nuisibles aux plantes.



De jolies petites cabanes ont fait leur apparition dans divers lieux de la commune. Grâce aux matériaux naturels qui les composent, ces hôtels à insectes permettent d'abriter de nombreuses espèces.

Une fauche raisonnée est pratiquée sur les bords de route et dans les fossés. Cette méthode permet de lutter contre l'érosion, favorise l'infiltration de l'eau et laisse le temps aux plantes et aux animaux d'accomplir leur cycle biologique.

Les parterres de fleurs de la ville sont de plus en plus composés de plantes vivaces et de plantes recyclées. Un paillage est réalisé pour limiter l'évaporation d'eau.



Des prairies fleuries, composées principalement de plantes mellifères ont été semées pour aider à la reprise d'une végétation spontanée ce qui permet de préserver la biodiversité.



La ville a participé à la semaine des fleurs pour les abeilles, courant juin, en installant dans les plates-bandes, des petits panneaux identifiants les fleurs mellifères si indispensables aux abeilles.



La ville de Thoiry a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule 100 % électrique de fabrication française et modulaire qui vient compléter la flotte du service des espaces verts.



Les travaux de renaturation du marais de Fenières sont terminés. Ils ont permis de restaurer le fonctionnement hydro-géomorphologique naturel du site.

Un été au CLEM

Pour la 1^{re} fois, le Centre de Loisirs Éducatif Municipal (CLEM) a ouvert ses portes les 2 mois d'été pour accueillir les enfants de 3 à 17 ans. Les jeunes étant au rendez-vous, le CLEM sera dorénavant ouvert sans interruption aux mois de juillet et août.



Le groupe des ados a eu l'opportunité de s'initier à la voile sur le lac d'Annecy, au départ de Sevrier. Une belle journée sportive et ensoleillée!



Les poussins et les p'tits lions se sont glissés dans la peau de Vikings et ont construit un "drakkar", bateau emblématique de ce peuple.



Le 16 juillet, les ados se sont défiés au karting sur la plus grande piste de karting de France à Château Gaillard.

Avec les conseils d'un intervenant, les 42 enfants du CLEM ont mutualisé leurs efforts pour construire, lors de l'atelier Kapla, un "circuit avec des maisons".



Dans le cadre du projet "Bee happy", les enfants du CLEM ont pu découvrir la vie de l'abeille domestique grâce à différents ateliers animés par des apiculteurs.



Les jeunes ont pu se glisser dans la peau des apiculteurs en revêtant combinaison et masque de protection.



Le 23 juillet une cible géante et un "ventrigriss" gonflables ont été installés au CLEM, pour le plus grand bonheur des dauphins et des requins.



L'exécutif de Pays de Gex Agglo

Le 16 juillet 2020, les élus communaux qui siègent à l'agglomération ont élu un nouveau président et son exécutif, avec 9 vice-présidents, 8 déjà nommés et un en attente des résultats des élections de Péron et Chevry.



1 • Patrice Dunand
Président
Maire de Gex

2 • Muriel Bénier
1^{er} vice-présidente
En charge des finances,
de la communication des
espaces naturels et agricoles,
et de la prospective
Maire de Thoiry

3 • Vincent Scattolin
2^e vice-président
En charge de l'attractivité
économique, du développement
touristique et des relations
transfrontalières
Maire de Divonne-les-Bains

4 • Aurélie Charillon
3^e vice-présidente
En charge de l'innovation et
de la transition écologique
Maire de Prévessin-Moëns

5 • Hubert Bertrand
4^e vice-président
En charge des transports
et des mobilités durables
Maire de Saint-Genis-Pouilly

6 • Isabelle Passuelo
5^e vice-présidente
En charge des solidarités, de
la santé et de la petite enfance
Maire d'Échenevex

7 • Daniel Raphoz
6^e vice-président
En charge de l'aménagement,
de l'urbanisme, du logement
et des gens du voyage
Maire de Ferney-Voltaire

8 • Jean-François Obez
7^e vice-président
En charge de la valorisation
culturelle, de l'administration,
des ressources humaines
et de la mutualisation
Maire d'Ornex

9 • Bernard Vuaillet
8^e vice-président
En charge du patrimoine
et de la politique foncière
Maire de Chezery-Forens

10 •
9^e vice-président
En charge de la gestion
et valorisation des déchets

Les compétences de l'agglomération

La Communauté d'agglomération du Pays de Gex regroupe 27 communes du Pays de Gex, de Léaz à Divonne dont 3 communes de la vallée de la Valserine (Chézery-Forens, Lélex, Mijoux) et compte environ 100 000 habitants.

La Communauté d'agglomération renforce ses compétences pour mettre en œuvre son projet de territoire 2015-2030 afin de construire le Pays de Gex de demain. Ses principales missions sont :

- Mutualiser les moyens techniques, humains et financiers
- Assurer des missions pour répondre aux besoins des Gessiens
- Fédérer des projets d'intérêt communautaire
- Être gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura

Elle est organisée par pôles de compétences, au nombre de 6 :

Pôle aménagement

- Aménagement
- Habitat
- Mobilité
- Foncier
- Urbanisme

Pôle culture et tourisme

- Affaires culturelles
- Développement touristique
- Randonnées

Pôle économie

- Accompagnement aux entreprises
- Développement économique



Pôle environnement

- Agriculture, climat, énergie
- Déchets inertes
- Eaux pluviales et ruissellement
- Éducation au développement durable
- GeMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
- Gestion des milieux naturels

Pôle social et santé

- Accès au droit
- CLIC
- Médico-social/ santé
- Petite enfance
- Prévention de la délinquance

Pôle technique et ingénierie

- Eau et assainissement
- Gens du voyage
- Gestion et valorisation des déchets
- Patrimoine

Taxe foncière 2020 et Taxe d'habitation

Figée à un taux de 11,10% depuis 2009, la part communale de la taxe sur le foncier bâti a été augmentée de 2 points par décision du conseil municipal, soit un taux de 13,10%.

Le 1^{er} juillet, le conseil municipal a fait le choix d'activer le seul levier financier restant à sa disposition pour accroître les recettes de la ville : la part communale de la taxe foncière. Cette augmentation se justifie par :

- **Une perte de recettes depuis 2014 due aux baisses de dotation de l'État et à l'augmentation des prélèvements de péréquation** (voir p16-17), représentant une perte de 2,7 millions d'euros entre 2014 et 2020
- **Une volonté de maintenir et de renforcer des services de proximité** de qualité aux Thoirysiens (plages d'ouverture de la mairie, enregistrement des cartes d'identité/passeports, création d'un Espace de Vie Sociale)
- Un programme avec des projets structurants pour la ville, engagé **avec et pour les Thoirysiens** (voir page 8)
- Un alignement de la taxe aux autres communes du Pays de Gex

Dans le même temps, pour les Thoirysiens, la réforme de la taxe d'habitation qui a débuté en 2020, **conduit à échéance 2023 à la suppression totale** de cet impôt, permettant une économie moyenne de 885€ pour les contribuables résidents principaux.

Taxes pour le contribuable

2020

2020-2023



TH	TF
885€	1 004€
Montant moyen/foyer	

TH	TF
0€	1 004€
Montant moyen/foyer	

TH Taxe d'Habitation

TF Taxe Foncière

Bienvenue

Elsa, Suzanne PERRET, née le 29 août 2019
à Saint-Julien-en-Genevois

Theodor, Pascal, Peter AICHELER, né le 27 novembre 2019
à Annemasse

Lise, Jeanne PATOIS, née le 29 novembre 2019
à Contamine-sur-Arve

Matilda, Edith, Michèle RISSELADA, née le 14 décembre
2019 à Annemasse

Sophie BAUMGARTNER, née le 26 décembre 2019
à Saint-Julien-en-Genevois

Gaïa MOSTEIRO, née le 10 janvier 2020
à Saint-Julien-en-Genevois

Eva, Rumi, Jianna WEBER, née le 12 janvier 2020
à Saint-Julien-en-Genevois

Lowen DA ROCHA, née le 20 janvier 2020
à Contamine-sur-Arve

Éléaline, Christine, Yvette ROBIAL, née le 20 janvier 2020
à Contamine-sur-Arve

Malo, Mathieu FAVRE, né le 28 janvier 2020
à Contamine-sur-Arve

Ava LEGER, née le 31 janvier 2020
à Saint-Julien-en-Genevois

Kaïs LOUDJEDI, né le 12 février 2020
à Contamine-sur-Arve

Rose, Juline AGNOLETTI PIBOULEAU,
née le 25 février 2020 à Saint-Julien-en-Genevois

Gabriel, Dominique, Rudy TURPIN, né le 13 mars 2020
à Contamine-sur-Arve

Eva-Lotta BLANC, née le 24 mars 2020
à Saint-Julien-en-Genevois

Charlotte, Julie HAZIOT DEHM, née le 28 mars 2020
à Saint-Julien-en-Genevois

Gwendal FUSCO, né le 13 avril 2020
à Contamine-sur-Arve

Raffaele, Donato PERNA, né le 23 avril 2020
à Contamine-sur-Arve

Ibrahima KEITA, né le 1^{er} mai 2020 à Épagny Metz-Tessy

Noam FERRADJ, né le 2 mai 2020
à Saint-Julien-en-Genevois

Giulian, Ellis, Giuseppe GENNAI, né le 3 mai 2020
à Épagny Metz-Tessy

Mia, Julia PASINETTI WATERS, née le 8 mai 2020
à Annemasse

Clem, Aline PIDOUX CARRICHON, née le 14 mai 2020
à Saint-Julien-en-Genevois

Amine BENAINI, né le 19 mai 2020
à Saint-Julien-en-Genevois

Téa SEIDHOM, née le 4 juin 2020 à Annecy

Ezio PROTIN, né le 12 juin 2020
à Saint-Julien-en-Genevois

Lucas CARROT, né le 15 juin 2020 à Épagny Metz-Tessy

Maëline PELLEN, née le 25 juillet 2020
à Saint-Julien-en-Genevois

Mickail DIALLO, né le 21 août 2020
à Saint-Julien-en-Genevois

Félicitations à

Margaux MEUNIER et Benjamin BANCEL,
mariés le 8 février 2020

Sara, Raquel VALENTE NUNES et Julien CHETCUTI,
mariés le 29 février 2020

Christina, Ana LANDECY et Romain, Jules, Camille FAIVRE, mariés le 20 juin 2020

Johanne, Marie, Angéline SAGET et Alexandre, Pierre-Marc PEYRAUD, mariés le 4 juillet 2020

Chahida CHEBAB et Dominique, Jean, Louis TRITENNE,
mariés le 11 juillet 2020

Chantal PRINSLOO et Brise, Marcel COPY,
mariés le 11 juillet 2020

Louise, Marie AUBIN et John, Isaac WETENKAMP,
mariés le 8 août 2020

Vanessa, Nancy FREZEL et Romain, David LATRASSE,
mariés le 19 septembre 2020

Catherine ALOCCI et Éric Xavier Jean Marie SABATTIER, mariés le 26 septembre 2020

Condoléances

Liliane, Simone, Marcelle FÉDI épouse MARTEL,
décédée le 20 octobre 2019 à Annemasse

Alfred VALLELIAN, décédé le 11 janvier 2020
à Saint-Julien-en-Genevois

Gabrielle, Edmée VITTET épouse ÉCUVILLON,
décédée le 19 mai 2020 à Saint-Julien-en-Genevois

Marie-Thérèse, Cécilia, Alice FABRE veuve FALIPOU,
décédée le 5 juin 2020 à Clermont-Ferrand

Madeleine, Yvonne GROSGURIN veuve GIRARD,
décédée le 9 juin 2020 à Challex

Éliane, Marie, Josephe GARCIN veuve MIANA,
décédée le 9 juin 2020 à Collonges-sous-Salève

Magali, Brigitte VARIDEL épouse DE STEFANO,
décédée le 21 juin 2020 à La Tronche

Les événements de la fin d'année 2020 étant incertains du fait de la situation sanitaire, nous vous incitons à consulter le site internet de la ville pour vous assurer de leur tenue. Plus d'informations sur www.mairie-thoiry.fr
(Sous réserve de modification par les associations ou de restrictions sanitaires.)

JANVIER 2021

DIMANCHE 10

Vente de vin chaud par l'amicale des sapeurs-pompiers sur le marché

SAMEDI 16

Loto du sou des écoles
à 20 h 30

VENDREDI 22

Loto de l'AGT
à 20 h 30

SAMEDI 30

Soirée privée du Football Sud Gessien
à 20 h

FÉVRIER 2021

MERCREDI 3

Don du sang
de 16 h à 19 h

VENDREDI 5

Loto du Club Gessien d'Éducation Canine
à 20 h 30

SAMEDI 6

Loto des JSP
à 20 h 30

SAMEDI 13

Loto solidarité du Football Sud Gessien
à 20 h 30

VENDREDI 19, SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21

Salon de la pêche

VENDREDI 26

Loto des vétérans du foot
à 20 h 30

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28

Exposition de l'ACNJ

INFORMATIONS

**Commémoration
de l'armistice du 11
novembre 1918**

La commémoration se tiendra au monument aux morts à 11h avec un discours de madame le Maire et une dépose de gerbe. Compte tenu de la crise sanitaire, elle ne sera pas suivie du verre de l'amitié.

Relais Petite Enfance

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ? Crèches publiques, privées, assistants maternels ou gardes à domicile, le Relais petite enfance vous aide à trouver un mode d'accueil pour votre enfant et vous accompagne dans vos démarches.

Un seul numéro : **04 50 410 411**

Pour plus d'information sur le Relais petite enfance, rendez-vous sur : www.paysdegexagglo.fr/vos-demarches/relais-petite-enfance/